

PRÉFET DE L'EURE

Direction départementale  
des territoires et de la mer

Evreux, le

Service Eau, Biodiversité, Forêts

Pôle territorial de l'eau  
Dossier suivi par :  
Tél : 02 32 29  
Fax : 02 32 29 61 81  
Notre référence :

Objet : Demande d'expertise d'un écoulement

Madame, Monsieur,

Par courrier/courriel du [date] vous avez adressé à la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM) de l'Eure une demande d'expertise concernant un écoulement se situant :

- sur la commune de [nom de la commune] et plus précisément [lieu-dit ; cadastre...]

Je vous informe que cet écoulement a déjà fait l'objet d'une expertise par les services de l'AFB et/ou de la DDTM de l'Eure en date du [date].

[au choix]

**Cas 1** Cette expertise a permis de confirmer que cet écoulement présentait l'ensemble des critères jurisprudentiels permettant de le qualifier de cours d'eau. En conséquence, le cours d'eau a été [maintenu ou ajouté] à la cartographie des cours d'eau du département de l'Eure.

**Cas 2** Cette expertise a permis de confirmer que cet écoulement ne présentait pas l'ensemble des critères jurisprudentiels permettant de le qualifier de cours d'eau. En conséquence, il [n'a pas été intégré / a été retiré] de la cartographie des cours d'eau du département de l'Eure.

En cas de contestation du résultat cette expertise, vous pouvez adresser une nouvelle demande à la DDTM de l'Eure.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Le chef service eau, biodiversité, forêts

Sylvain THULEAU

PRÉFET DE L'EURE

Direction départementale  
des territoires et de la mer

Evreux, le

Service Eau, Biodiversité, Forêts

Pôle territorial de l'eau  
Dossier suivi par :  
Tél : 02 32 29  
Fax : 02 32 29 61 81  
Notre référence :

Objet : Demande d'expertise d'un écoulement

Madame, Monsieur,

Par courrier/courriel du [date] vous avez adressé à la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM) de l'Eure une demande d'expertise concernant un écoulement se situant :

- sur la commune de [nom de la commune] et plus précisément [lieu-dit ; cadastre...]

Nous accusons réception de votre demande, et vous tiendrons informé, dans les meilleurs délais, du résultat de l'expertise qui sera conduite par le service départemental de l'AFB de l'Eure et/ou la DDTM de l'Eure.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Le chef service eau, biodiversité, forêts

Sylvain THULEAU

PRÉFET DE L'EURE

Direction départementale  
des territoires et de la mer

Evreux, le

Service Eau, Biodiversité, Forêts

Pôle territorial de l'eau  
Dossier suivi par :  
Tél : 02 32 29  
Fax : 02 32 29 61 81  
Notre référence :

Objet : Demande d'expertise d'un écoulement

Madame, Monsieur,

Par courrier/courriel du [date] vous avez adressé à la DDTM de l'Eure une demande d'expertise concernant un écoulement :

- se situant sur la commune de [nom de la commune] et plus précisément [lieu-dit ; cadastre...]

Les services de l'AFB et/ou de la DDTM de l'Eure ont conduit une expertise en date du [date] et du [date] pour vérifier la présence d'un cours d'eau.

[au choix]

**Cas 1** Cette expertise a permis de confirmer que cet écoulement présentait l'ensemble des critères jurisprudentiels permettant de le qualifier de cours d'eau. En conséquence, le cours d'eau sera [maintenu ou ajouté] à la cartographie des cours d'eau du département de l'Eure.

**Cas 2** Cette expertise a permis de confirmer que cet écoulement ne présentait pas l'ensemble des critères jurisprudentiels permettant de le qualifier de cours d'eau. En conséquence, il [ne sera pas intégré / sera retiré] de la cartographie des cours d'eau du département de l'Eure.

En cas de contestation du résultat de ces expertises, vous pouvez adresser une nouvelle demande à la DDTM de l'Eure.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Le chef service eau, biodiversité, forêts

Sylvain THULEAU

PRÉFET DE L'EURE

Direction départementale  
des territoires et de la mer

Evreux, le

Service Eau, Biodiversité, Forêts

Pôle territorial de l'eau  
Dossier suivi par :  
Tél : 02 32 29  
Fax : 02 32 29 61 81  
Notre référence :

Objet : Demande d'expertise d'un écoulement

Madame, Monsieur,

Par courrier/courriel du [date] vous avez adressé à la DDTM de l'Eure une demande d'expertise concernant un écoulement :

- se situant sur la commune de [nom de la commune] et plus précisément [lieu-dit ; cadastre...]

Les services de l'AFB et/ou de la DDTM de l'Eure ont conduit plusieurs expertises, à différents moments de l'année, pour vérifier la présence ou non d'un cours d'eau. Ces expertises ont été réalisées en date du [date] et du [date].

[au choix]

**Cas 1** Ces expertises ont permis de confirmer que cet écoulement présentait l'ensemble des critères jurisprudentiels permettant de le qualifier de cours d'eau. En conséquence, le cours d'eau sera [maintenu ou ajouté] à la cartographie des cours d'eau du département de l'Eure.

**Cas 2** Ces expertises ont permis de confirmer que cet écoulement ne présentait pas l'ensemble des critères jurisprudentiels permettant de le qualifier de cours d'eau. En conséquence, il [ne sera pas intégré / sera retiré] de la cartographie des cours d'eau du département de l'Eure.

En cas de contestation du résultat de ces expertises, vous pouvez adresser une nouvelle demande à la DDTM de l'Eure.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Le chef service eau, biodiversité, forêts

Sylvain THULEAU